



MAIRIE
LES GRAS

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 Mars 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BARON Ludivine, BELOT Corinne, CERF Guillaume, GARNACHE BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, LENOIR Fabien, MARGUET Virgile, NICOLAS Martine et RENAUD Alain.

Était absent et excusé : MAHON Loïc procuration à ANDRE Yannick

Était absent : COTE COLISSON Éric

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire LAMBERT Julie

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 8 février 2024

Commission Finances et Budget

• **BUDGET COMMUNAL**

M. le Maire présente le budget communal 2024

Budget primitif 2024 « Budget Communal »

- Dépenses de fonctionnement : 799 465.01€
- Recettes de fonctionnement : 799 465.01 €

Balance fonctionnement 0.00 €

- Dépenses investissement : 411 297.46 €
- Recettes investissement : 411 297.46 €

Balance investissement 0.00 €

soit balance globale 00.00 €

VOTE : POUR : 12 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

M. le Maire présente le budget Bois 2024

Budget primitif 2024 « BOIS »

- Dépenses de fonctionnement : 86 616.42 €
- Recettes de fonctionnement : 86 616.42 €

Balance fonctionnement 0.00 €

- Dépenses investissement	:	8 000.00 €
- Recettes investissement	:	8 000.00 €
Balance investissement		0.00 €
soit balance globale		0.00 €

VOTE : POUR : 12 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

M. le Maire présente le budget Eau 2024

Budget primitif 2024 « EAU »

- Dépenses exploitation	:	192 177.97 €
- Recettes exploitation	:	192 177.97 €
Balance exploitation		00.00 €
- Dépenses investissement	:	63 282.20 €
- Recettes investissement	:	63 282.20 €
Balance investissement		00.00 €
soit balance globale		00.00 €

VOTE : POUR : 12 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

- La commission Finances présente la répartition des subventions aux associations pour 2024
- La commission finance propose de modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 :
 - Taxe Habitation Résidence secondaire 12.58%
 - Taxe Foncière bâti 34.66%
 - Taxe Foncière non bâti 34.37%.

DCM Pour 10 - Contre 1 (CERF Guillaume) - Abstention 1 (LENOIR Fabien)

Commission Bâtiment

- La commission propose de modifier le tarif des salles municipales et de facturer l'électricité lors de la location de la salle du Foyer des Rosillards. Les tarifs retenus sont les suivants à compter du 1^{er} avril 2024.

Salles	Habitants et Associations de la Commune		Personnes et associations Extérieures	
	1 Journée	Week-end	1 Journée	Week-end
Stade de Football	40€	60€	60€	90€
Foyer des rosillards				

DCM à l'unanimité

- La commission propose de garder la caution de TASSETTI Yvan pour régler son dernier loyer impayé. **DCM à l'unanimité**
- La commission propose de modifier le tarif des concessions de terrain dans le cimetière non révisé depuis 2009, le tarif sera de 100€ le m2 au lieu de 80€ le m2. **DCM à l'unanimité**
- Suite au courrier de PHILIPPON Éric et Agnès, la commission décide de leur attribuer une concession de terrain n°595 d'une surface de 3.96m2. **DCM à l'unanimité**

Commission Employés communaux

- Modification du tableau des emplois, création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet. **DCM à l'unanimité**

Commission Matériel, Travaux, Embellissement et Environnement

- Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 13 avril 2024, les enfants de l'école feront le nettoyage le vendredi 12 après midi.

Commission SLC, Fêtes et cérémonie

- Organisation de l'Opération brioches à partir du mardi 9 avril au 14 avril 2024.

DIVERS

- ZAER

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 12 février au 4 mars 2024 selon les modalités suivantes : un questionnaire en ligne a été transmis à la population pour recueillir leur avis sur les zonages proposés. Les observations déposées, telles que jointes à la présente délibération concernent essentiellement sur la géothermie et ne donne pas lieu à une modification des zonages proposées.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la cartographie des zones d'accélération a été transmise pour avis le 28 février au Parc Naturel Régional du Doubs Horloger. Les propositions des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables dans la commune sont présentées dans le dossier de concertation. Monsieur le Maire soumet cette proposition de zones à délibération. **DCM à l'unanimité**

Prochain conseil municipal jeudi 25 Avril à 20h15

Séance levée à 20h40

Le Maire,

